

RÈGLEMENT DE JEU-CONCOURS PROMOTIONNEL " FÊTE DES MÈRES "

À DESTINATION DE NOS ÉQUIPES.



1. ORGANISATEUR

Le présent jeu concours est organisé par **SAS ERCKMANN CHATRIAN**, domicilié 14, place d'Armes 57370 PHALSBOURG.

2. LOTS

Les participants ont la possibilité de gagner les lots suivants :

- **1 x 2 Menus de Fête des Mères** (convertibles en 2 menus Découvertes si utilisation après 26/05/2024.) Pour une durée de validité de un an, à compter de la remise du bon cadeaux.
- **1 x Un soin de 1h au choix chez Marion Massage& Bien-être (Phalsbourg)** sur la liste suivante de prestations : Californian; Cocoon; Indonésien; Massage femme enceinte ; Massage plantaire ou Pochons d'herbes chaudes; un soin visage rafraîchissant & hydratant, peut être combiné avec un massage d'une zone type dos. Détail à conformer avec Mme. Marion Filipp. Uniquement sur rendez-vous et pendant une durée d'un an.
- **1 x 2 places au Ciné Phalsbourg.** Les deux places de cinéma de Phalsbourg ont une validité illimitée, projection uniquement le soir à la salle des fêtes Phalsbourg, se référer au programme des projections.
- **1 x Un massage de 1h au choix chez Institut à Deux Mains (Phalsbourg)** , la liste des prestation est disponible à l'accueil de l'hôtel ou directement. Le bon cadeaux est valable un an à compter de la remise du bon. Uniquement sur rendez-vous.

L'organisateur certifie avoir obtenu l'autorisation du titulaire de la marque de chacun des lots proposés.

La remise des lots n'impliquera aucun frais pour les participants.

La remise du lot ne pourra pas être effectuée sous forme de somme d'argent.

Le participant se voyant attribuer un lot aura l'obligation de s'acquitter des taxes et impôts y afférant.

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation au présent jeu concours est réservée aux personnes remplissant les conditions suivantes :

- **Majeur et domicilié en France.**

4. FRAIS DE PARTICIPATION

Le présent jeu concours est un **jeu gratuit sans obligation d'achat.**

5. MODALITÉS DE PARTICIPATION

La participation au jeu concours est **ouverte à compter du 06/05/2024 au 22/05/2024**.
Chaque personne pourra participer autant de fois qu'elle le souhaite.

La participation se déroule selon les modalités suivantes :

Répondre à une question sur un coupon mis à disposition dans les **3 restaurants Primacasa**(Maisons rouges Phalsbourg, Centre-ville Phalsbourg, Sarrebourg) et **L'Hôtel Restaurant Erckmann Chatrian** (Phalsbourg).

Question sur le coupon : Qui sont Emile Erckmann et Alexandre Chatrian ?

Avec une réponse à choix unique dans la liste suivante.

Cocher la bon réponse : « Comédiens; Chanteurs; Écrivains ».

Indiquez ses coordonnées personnelles : Nom; Prénom; Adresse mail (obligatoires pour la participation) ;

Numéro de téléphone portable ; Adresse postale (facultatif).

Disposer son coupon dans les urnes mis à disposition dans les établissements ci-dessus.

6. DÉSIGNATION DES GAGNANTS

Le gagnant sera déterminé de la manière suivante :

Un tirage au sort physique (toutes les urnes confondues), filmé et publié sur les réseaux sociaux de l'établissement Hôtel Restaurant Erckmann Chatrian. (compte Instagram et page Facebook).

7. DATE ET MODALITÉS DE PUBLICATION DES RÉSULTATS

Les résultats seront communiqués le **23/05/2024**. Le gagnant sera contacté directement par l'Organisateur.

8. DONNÉES PERSONNELLES

Des **données à caractère personnel concernant les participants sont collectées avec leur consentement** dans le cadre de ce jeu concours dans le but d'établir l'identité du participant, de le prévenir en cas de gain et de lui remettre le lot lui étant attribué. Les données seront traitées conformément aux dispositions de notre politique de confidentialité.

9. L'ARTICLE L121-20 DU CODE DE LA CONSOMMATION

Les **opérations commerciales promotionnelles faisant naître l'espérance d'un gain (appelées également loteries publicitaires ou jeu concours) sont, quant à elle, autorisées.**

Régies par l'article L121-20 du Code de la consommation, elles se définissent comme suit :

« une pratique commerciale mise en œuvre par les professionnels à l'égard des consommateurs, sous la forme d'opérations promotionnelles tendant à l'attribution d'un gain ou d'un avantage de toute nature par la voie d'un tirage au sort, quelles qu'en soient les modalités ou par l'intervention d'un élément aléatoire ».

Les loteries publicitaires peuvent être des loteries avec ou sans pré-tirage au sort (l'élément aléatoire est, en l'espèce, un critère clef pour leur validité).

Les jeux-concours promotionnels sont compris dans le périmètre de l'article L121-20 du Code de la consommation, dès lors qu'ils sont gratuits sans obligation d'achat.

Toutefois, pour être légale, une loterie publicitaire ou un jeu-concours ne doit pas présenter de caractère déloyal.

source : <https://info.haas-avocats.com/droit-digital/loterie-publicitaire-et-jeu-concours-les-pieges-a-eviter>

10. TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

La SAS Erckmann Chatrian organise un jeu concours “Fête des mères” et prend les mesures propres à assurer la protection et la confidentialité des informations nominatives qu’elle détient ou qu’elle traite dans le respect des dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel. La base légale du traitement est l’intérêt légitime du responsable de traitement de promouvoir son entreprise par le biais d’un jeu concours.

11- CATÉGORIES DE DONNÉES

- Identité : Nom, Prénom, Téléphone, Adresse, Mail

12 - DESTINATAIRES DES DONNÉES

Les données à caractère personnel collectées dans le formulaire de contact sont à destination de :

- Des employés de la société gérant le jeu concours

13 - DURÉE DE CONSERVATION

Les données à caractère personnel collectées relatives à la participation au jeu concours sont conservées pour une durée de 1 a dans la base de donnée.

14- DROITS DES PARTICIPANTS

Conformément à la réglementation européenne en vigueur, les participants au jeu peuvent accéder aux données les concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d’un droit d’opposition, d’un droit de rectification et d’un droit à la limitation du traitement de leurs données

JEU CONCOURS FÊTE DES MÈRES

TENTEZ DE GAGNER

- 2** MENUS FÊTE DES MÈRES
- 2** PLACES AU CINÉ PHALSBURG
- 1H** DE SOIN DE VOTRE CHOIX CHEZ MARION MASSAGE ET BIEN ÊTRE
- 1H** DE MASSAGE AU CHOIX CHEZ INSTITUT A DEUX MAINS



JEU CONCOURS FÊTE DES MÈRES

TENTEZ DE GAGNER

- 2** MENUS FÊTE DES MÈRES
- 2** PLACES AU CINÉ PHALSBURG
- 1H** DE SOIN DE VOTRE CHOIX CHEZ MARION MASSAGE ET BIEN ÊTRE
- 1H** DE MASSAGE AU CHOIX CHEZ INSTITUT A DEUX MAINS



JEU CONCOURS FÊTE DES MÈRES

TENTEZ DE GAGNER

- 2** MENUS FÊTE DES MÈRES
- 2** PLACES AU CINÉ PHALSBURG
- 1H** DE SOIN DE VOTRE CHOIX CHEZ MARION MASSAGE ET BIEN ÊTRE
- 1H** DE MASSAGE AU CHOIX CHEZ INSTITUT A DEUX MAINS



JEU CONCOURS FÊTE DES MÈRES

TENTEZ DE GAGNER

- 2** MENUS FÊTE DES MÈRES
- 2** PLACES AU CINÉ PHALSBURG
- 1H** DE SOIN DE VOTRE CHOIX CHEZ MARION MASSAGE ET BIEN ÊTRE
- 1H** DE MASSAGE AU CHOIX CHEZ INSTITUT A DEUX MAINS



JEU CONCOURS FÊTE DES MÈRES

TENTEZ DE GAGNER

- 2** MENUS FÊTE DES MÈRES
- 2** PLACES AU CINÉ PHALSBURG
- 1H** DE SOIN DE VOTRE CHOIX CHEZ MARION MASSAGE ET BIEN ÊTRE
- 1H** DE MASSAGE AU CHOIX CHEZ INSTITUT A DEUX MAINS



JEU CONCOURS FÊTE DES MÈRES

TENTEZ DE GAGNER

- 2** MENUS FÊTE DES MÈRES
- 2** PLACES AU CINÉ PHALSBURG
- 1H** DE SOIN DE VOTRE CHOIX CHEZ MARION MASSAGE ET BIEN ÊTRE
- 1H** DE MASSAGE AU CHOIX CHEZ INSTITUT A DEUX MAINS



